



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LES VICTIMES D'ESCLAVAGE SEXUELLE OBTIENNENT JUSTICE !

Avocats sans frontières Canada se réjouit du verdict historique rendu dans le cas Sepur Zarco au Guatemala

Ciudad de Guatemala, vendredi 26 février 2016 — Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue le jugement historique rendu aujourd'hui par un tribunal guatémaltèque (Tribunal de Haut Risque A) dans un cas impliquant pour la première fois des accusations d'esclavage sexuel.

Le Tribunal a reconnu le lieutenant Esteelmer Francisco Reyes Girón et le militaire auxiliaire Heriberto Valdez Asig coupables des crimes commis à la base militaire de Sepur Zarco et ses alentours entre 1982 et 1983. Le Tribunal les a condamnés respectivement à 120 années d'emprisonnement pour crimes contre les devoirs de l'humanité et homicides ainsi qu'à 240 années d'emprisonnement pour crimes contre les devoirs de l'humanité et disparitions forcées. Les deux militaires étaient accusés de violence sexuelle, d'esclavage sexuel, d'esclavage domestique, de traitements cruels, inhumains et dégradants, constitutifs de crimes de guerre au sens de la loi guatémaltèque (« crimes contre les devoirs de l'humanité ») ainsi que d'homicides et de disparitions forcées.

Le Tribunal reconnaît que la base militaire de Sepur Zarco et ses alentours ont été le théâtre de nombreuses graves violations des droits humains durant le conflit armé qu'a connu le Guatemala. Lors de la lecture du jugement, le Tribunal a affirmé que « *des crimes de cette nature ne doivent jamais plus se reproduire* », indiquant que la reconnaissance de la vérité aide à la guérison de la société guatémaltèque.

Selon maître Pascal Paradis, Directeur général d'ASFC, « *cette décision représente une avancée historique pour la reconnaissance des violences commises à l'encontre de femmes, et plus spécifiquement à l'encontre des femmes autochtones durant le conflit armé guatémaltèque. Le jugement symbolise l'aboutissement d'un long chemin vers la justice pour les victimes de Sepur Zarco et contribue à l'établissement d'une vérité historique relativement à l'utilisation systématique des violences sexuelles contre les femmes autochtones. ASFC tient à féliciter le Ministère public ainsi que les représentants des victimes pour leur travail et leur engagement auprès de ces dernières, et tient à saluer le courage des survivantes. Sans conteste, cette décision servira d'exemple pour toutes les femmes qui ont été victimes de violence sexuelle non seulement au Guatemala, mais aussi ailleurs dans le monde* ».

Le Ministère public ainsi que les parties civiles devront présenter le 2 mars prochain leurs moyens de preuve ainsi que leurs conclusions relativement à l'octroi de mesures de réparation aux victimes.



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

À propos [d'Avocats sans frontières](#) :

Avocats sans frontières Canada est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. ASFC est active au Guatemala depuis 2009. Grâce à l'appui de l'Agence Mondiale Canada, ASFC soutient actuellement la protection des droits des femmes et la lutte contre l'impunité pour les graves violations des droits humains, notamment les violences basées sur le genre.

Source : Avocats sans frontières Canada

Renseignements : Jeanne Pariseau
Agente, communications et événements
(418) 907-2607 poste 114
(581) 991-9907

Pour connaître en primeur les nouvelles en provenance d'ASFC, joignez-vous à nous sur :



Facebook

www.facebook.com/asfcanada.ca



Twitter

www.twitter.com/ASFCCanada



LinkedIn

www.tinyurl.com/linkedinASFC